



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 11 octobre 2018
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 15/2018 concernant

- Arrêté d'imposition 2019 et son annexe

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 15/2018 et son annexe par :

OUI : 16 NON : 1 ABSTENTION : 8

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 11 octobre 2018

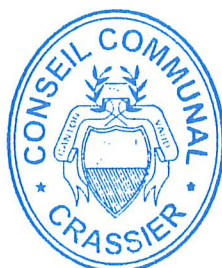
+++++

Cette décision doit être approuvée par l'autorité cantonale et l'information sera publiée dans la FAO (Feuille des Avis Officiels) le 30 novembre 2018

Cette décision ne peut pas faire l'objet d'un référendum avant l'approbation par l'autorité cantonale.

Après l'approbation de cette décision un nouvel affichage aura lieu au pilier public

Le Président
Pascal Contegat



La Secrétaire
Déborah Pernet